

Emmanuelle Cronier, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Belin, Paris, 2013, 350 pages.

Introduction

Au moment où la guerre éclate, il est impensable de laisser partir les soldats en congé : la guerre sera courte. Les premières permissions sont accordées à partir du 1^{er} juillet 1915, dans cette armée de conscription « qui fait de l'équilibre des droits et des devoirs du citoyen un des grands principes du pacte républicain » (9). La concession des permissions est arrachée aux militaires par les parlementaires. Elles posent la question de la « cohésion des sociétés en guerre ». Sur 1500 jours de conflits, le cumul des perm' ne représentent pourtant au maximum que 60 jours. 4 millions de soldats ont ainsi visité Paris pendant la guerre ; pour les coloniaux ou les soldats des régions occupés, cette perm' était une solitude de plus. Cette histoire nous permet aussi d'interroger le « rapport au temps libre des milieux populaires » (11). La perm' est un « moment de transgression massive de la discipline » (11). « Cet ouvrage interroge la notion controversée de 'culture de guerre' » (11).

Chapitre 1 – Les permissions, l'équité républicaine en question

Les permissions, un régime d'exception pour une guerre qu'on espère courte (Août 1914-printemps 1915)

La perm' est d'abord un dispositif du service militaire. Dès la conscription d'août 1914, la mobilisation sélective « contrarie la culture de l'équité républicaine » (13). On rétablit assez rapidement les « permissions agricoles » (14). Par ailleurs, ce « régime de permission à plusieurs vitesses » entérine l'inégalité des mobilisations et des affectations, certains étant dans la « zone des armées », d'autres dans la « zone de l'intérieur ».

La discipline reste une considération essentielle, et le haut commandement voit s'amplifier les mouvements d'absence illégale. Les parlementaires se saisissent du sujet, d'autant plus que tout le monde commence à comprendre que « la guerre sera longue », comme le déclare le Général Pédoya, à la Chambre, le 17 juin 1915. Joffre, cependant, prend les parlementaires de surprise, et annonce la création des permissions le 30 juin 1915, dans une décision précipitée et une grande improvisation. Pour éviter les différences très notables entre les traitements, qui se font jour rapidement, Joffre fusionne le 12 août dans un même texte les différentes circulaires. La perm' est alors perçue comme « un outil de discipline », et assimilée à une gratification (22).

Les soldats peuvent partir 8 jours – mais les chefs réduisent souvent à quatre – et concernent 3 à 4% des départs ; soit 64 000 à 85 000 soldats pour les 2 132 000 soldats mobilisés en mai 1915. Le problème réside dans l'application injuste des règlements par les chefs de corps, et les avantages des officiers. Un réel sentiment d'injustice naît, « préjudiciable à l'autorité des officiers » (25). En Angleterre, les officiers ont une permission tous les trois mois, contre une tous les quinze mois pour les soldats. Le sentiment est résumé comme suit : « Pour les permissions, tout le monde sait comment elles sont réparties : comme les marmites, attrape qui peut » (26).

Les parlementaires montent au créneau. Joffre est alors reconnu comme le « père des permissions » (28). Gallieni, ministre de la Guerre, crée un droit de réclamation des combattants auprès de son ministère, vite submergé par les demandes, qui montrent une « certaine confiance dans le pouvoir politique comme rempart face au pouvoir militaire » (29). Le problème est central, car il interroge la « culture égalitaire qui fonde la III^e République » (30). On parle du « droit à la permission » (30). Les parlementaires veulent faire reconnaître la différence entre les conscrits et les combattants, car les soldats de la Grande Guerre sont des « citoyens soldats », dit Pierre Deyris à Gallieni, en décembre 1915.

La « Charte des permissionnaires » : une conquête sociale (automne 1916-novembre 1918)

La réglementation entre en vigueur le 1^{er} octobre 1916, sous l'expression de « Charte des permissionnaires ». Les perm' changent : elles ne sont plus une récompense, mais bien un « repos nécessaire » (34). Elles doivent être distribuées avec équité. En janvier 1917, les soldats français sont donc les plus favorisés de tous les belligérants : les Allemands attendent un an pour deux semaines de congé, les britanniques, dix jours tous les quinze mois. Comment comprendre, alors, la centralité de la question des perm' dans les révoltes de 1917 ?

Les perm' commencent à être réduites en préparation de l'offensive du Chemin des Dames. On atteint ainsi le plus bas taux de permissionnaires pour l'année 1917 le 20 avril, avec 3,84% à l'échelle de l'armée française sur le front occidental. On peut démontrer une corrélation quantitative entre les taux les plus bas de perm' dans certaines unités, et leur « implication dans le mouvement d'indiscipline de mai-juin 1917 » (37). Il s'agit surtout de l'anticipation sur les « retards possibles » de perm'. Les retards sont liés aux chefs, et les soldats le savent. C'est donc une crise dans la place « des permissions dans l'économie des droits et des devoirs des combattants citoyens » (39) qui témoigne de la « permanence de l'identité civile des mobilisés, ainsi que (du) contrat passé entre l'Etat et les citoyens » (40).

Pétain intervient alors comme le réformateur. Il se montre très directif envers les chefs de corps, en imposant la norme de 13% de permissionnaires. Le 1^{er} juillet 1917, le record de perm' est atteint, avec 450 000 hommes en permission, soit 16,35% de l'effectif. Après l'année 1917, la question se pacifie et cesse d'être un sujet massif de plainte. Le taux de perm' se situe à 14% en moyenne, avant de retomber à 1% le 20 juin 1918. La confiance a été rétablie avec les officiers de terrain, et les offensives victorieuses donnent sens à la suspension des permissions. On attend ainsi « la grande perme », la victoire. La démobilisation à l'ancienneté, comme en Italie, a une parenté évidente avec le système des perm'. Le 1^{er} janvier 1920, le système créé par Joffre le 30 juin 1915 prend fin.

Chapitre 2 – Voyager entre le front et l'arrière

Paris, une capitale réservée

Les perm' ont un impact logistique énorme. De nombreuses mesures visent à limiter l'accès à Paris pour les permissionnaires, qui y vont pour « faire la noce ». Or la convergence des réseaux ferrés vers Paris encourage cela. Les autorités restreignent l'accès de la ville à trois catégories : les résidents, les gens qui y possèdent une famille proche, les soldats des régions envahies. On demande toujours un certificat d'hébergement, parfois même à ceux qui rentrent chez leur propre femme ! Cela renverse d'ailleurs les statuts des femmes et des hommes au sein du couple.

La perm' et l'arrivée des soldats à Paris posent la question de la « misère du soldat » (49). En effet, l'argent du combattant est une zone grise : l'écart entre la solde des combattants et le salaire dans les usines est de 1 à 10 en 1916, ce qui constitue une menace pour le moral. L'opacité est totale, entre la solde et le « pécule », une épargne que le soldat ne récupère qu'à la fin de la guerre. Jusqu'en février 1916, on suspend la solde des soldats lorsqu'ils sont en permission (51). Or le soldat français est le plus pauvre des soldats belligérants, et on voit cela comme une mesquinerie, y compris dans l'opinion publique. Le ministère de la Guerre veut dissimuler cette indigence, car les « privilèges du grade et de l'argent dans l'accès à la capitale » contribuaient à « écorner le mythe d'une fraternité combattante transcendant les barrières de classe » (51). Après les révoltes de 1917, ces tentatives de contrôle se resserrent : on délocalise les centres d'accueils pour isolés en province. Surtout, l'armée analyse les révoltes de 1917 comme prenant sa source dans l'agitation politique de Paris, percevant la capitale comme « principale source de l'indiscipline » (53) ce qui montre la « pauvreté de l'analyse militaire sur les facteurs de la révolte » (53).

Les soldats partent avec un « titre de transport et d'identité » (53) qui redouble la fonction du livret militaire. Au début, les étapes du voyage ne sont pas indiqués ; seulement la destination. Avec la reprise en main de 1917, on distingue ceux qui vont à Paris (rose) ; ceux qui vont en province (vert) et les « mobilisés de l'intérieur » (blanc), beaucoup plus libres.

Quatre millions de permissionnaires sur le pavé parisien

Paris est le centre le plus important de permissionnaires, peut-être de l'ensemble de l'Europe. 880 000 Parisiens ont été mobilisés. Les hommes en permission sont toujours entre 5 500 (minimum en avril 1916) ou 38 500 (juillet 1917) pour la troupe. Les officiers sont plus difficiles à dénombrer. On n'échappe pas à quelque scandale : les soldats capables de verser 500 francs-or au printemps 1916 obtiennent quatre jours de permission, « privilège de classe » (57) rappelant l'exemption du service militaire et jugé choquant.

Les **troupes indigènes** et les **soldats des régions envahies** connaissent la dure expérience d'un « double exil » (58). Les coloniaux connaissent une « discrimination constitutive du système colonial » (59). Souvent traités sur un pied d'égalité, ils sont pourtant défavorisés sur le plan des perm'. Renvoyer des soldats en paquebot jusqu'au Maroc ou en AOF étaient logistiquement impossible, ou très compliqué. Les camps de Fréjus ou Saint-Raphaël font office de substitution, mais dans des conditions terribles. La vision paternaliste de l'ordre colonial domine.

La présence des **troupes alliées** est massive. Les Belges sont accueillis facilement, et les Britanniques sont très nombreux : 45 000 passagers sur la Manche, par semaine, en 1916, malgré le peu de perm' dont ils disposent. Les Canadiens sont tentés par Paris, surtout les 35 000 francophones. Les Américains, enfin, représentent 150 000 permissionnaires. La moyenne mensuelle des permissionnaires est donc de 100 000 environ.

L'Enfer du voyage

Organiser les permissions est essentiel en terme logistique, car la rapidité du voyage est aussi le gage que les soldats ne pourront pas jouer sur les problèmes du retour au front pour faire durer leur perm. Les compétences sont pourtant éclatées : le gouvernement est en charge de la zone de l'intérieur et le Haut Commandement de la zone des armées jusqu'en novembre 1916. La création du Ministère des Travaux publics vient remédier à cela. Les réseaux ferrés sont pris de court par les perm de 1915, et une véritable crise logistique a lieu. Comment convoier 45 000 permissionnaires par jour ? On affrète des trains spéciaux. L'idée est de réduire le temps de transport. Mais en réalité, si c'était le cas, pourquoi les trains circulaient-ils à 20 ou 30 km/h ? Les hommes s'agacent de faire 300 kilomètres en trente heures. Les transports sont pénibles, sales, sordides.

En réalité, il s'agit surtout de mettre une double ségrégation : entre les militaires et les civils ; entre la troupe et les officiers. Il est interdit aux soldats d'emprunter les « trains commerciaux » (70). Par ailleurs, on maintient les trois classes dans les trains spéciaux, ce qui confirme une « discrimination selon le grade et le mérite » (71). Les gares ne sont pas en mesure d'accueillir ses flots. On installe des cantines et des toilettes, des douches collectives dans les gares. Les erreurs de destination, malgré le timbrage des livrets qui indique la date du départ et du retour, sont nombreuses. Après 1917, on essaye d'améliorer tout cela, car les trains sont des espaces de fortes tensions. Mais là encore, l'idée que 1917 est une conséquence du « pôle parisien » (76) d'indiscipline fait surtout porter les efforts sur l'isolement des soldats envers la capitale. On essaye de convoier les provinciaux directement, sans passer par Paris, et ils passent de longues heures dans des gares de triage excentrées. Des accidents spectaculaires interviennent aussi. Le plus connu est celui de Saint-Michel-de-Maurienne, le 13 décembre 1917. 800 hommes meurent dans le déraillement du train.

Pétain, malgré sa figure de bienfaiteur, est en fait le champion d'une coercition douce mais réelle. En nouant un nouveau contrat avec les combattants, il exerce en réalité une « pédagogie de la soumission » (81) et renforce la garde de la police dans les gares. Le contraste est flagrant avec son manque d'efficacité dans les trains. Tout ceci n'a qu'un seul but : l'isolement disciplinaire. Il a pour but de « **repousser le plus loin possible à l'arrière le relâchement** de la discipline inhérent à la permission » (84). Dans le même temps, il faut aussi que le soldat donne une image positive de l'armée. L'armée insiste donc sur la tenue, l'uniforme soignée et complet, sans arme ni équipement, mais avec casque (85). On lui demande de reprendre une attitude militaire « dont la tranchée l'a déshabitué » (86). L'armée organise aussi des activités, pour éviter le désœuvrement et l'alcool. Malgré cela, des débits de boisson ouvrent rapidement près des gares, et vendent un litre de vin au pris de 2 francs. Pétain, en juillet 1917, donne le monopole de la vente de vin aux coopératives militaires dans les gares de triage. Mais le discours militaire est peu légitime : comment interdire à l'arrière ce qu'on permet à l'avant ? Jusqu'en 1918, l'accueil et l'encadrement sont restés déplorables.

Une vendetta ferroviaire

En gare, la tradition du tumulte comme expérience cathartique est bien ancrée. Le voyage ferroviaire est, à ce titre, un rite de passage, « entre séparation et agrégation » (90). Les conditions terribles (les soldats parlent des « victimes de plusieurs gares régulatrices ») n'arrangent rien. Les soldats ont l'impression d'être traités comme du bétail et refusent cette déshumanisation imposée par la massification du transport ferroviaire. Les tirailleurs qui ignorent la langue française ont leur destination épinglée sur la capote, comme « un colis de marchandise » (91) dit un soldat.

De ce fait, la gare et le train est un espace de transgression. Les soldats, surtout, essayent de monter dans les trains commerciaux. Une blague résume le sentiment d'être traité comme des citoyens de seconde zone : « Au bois Leprêtre, je suis en première et à Troyes on ne veut même pas de moi en seconde ! ». Le sentiment est fort d'avoir des « droits sur les civils » (92). Par ailleurs, les soldats défient l'autorité des officiers en prenant d'assaut la première classe. Par ailleurs, les soldats postdatent leur titre de congé, et l'antidate au retour. Tout cela contribue à la mythologie du permissionnaire désobéissant. Ils font des graffitis, des inscriptions pacifistes. Mais tout cela se différencie-t-il des comportements des conscrits de l'avant-guerre ? Oui, par l'échelle ; peu, dans les comportements.

Dans les gares, les pratiques de carnaval se répandent. On vise les embusqués, le chef de gare, avec la chanson « Il est cocu, le chef de gare », la police et les gendarmes. Les gestes sont parfois violents, on jette le gendarme à bas du wagon, mais ces affaires violentes restent limitées en nombre. On décompresse à l'aller, et on lutte contre le « cafard » au retour. L'espace ferroviaire est l'espace privilégié de l'expression du mécontentement. Il faut cependant souligner que si le transport a pu s'effectuer, c'est en grande partie grâce au contournement, par les soldats, des règles. L'armée, dans ce jeu, laisse « la discipline se relâcher à l'intérieur pour mieux la contrôler au front » (102).

Chapitre 3 – Le retour au foyer

Pour les familles françaises, il est très souvent très difficile de faire coïncider toutes les permissions des soldats de la famille (père, frère, fils). Les femmes retournent parfois chez leurs parents. On favorise, parfois, la permission d'un membre de la famille. Les retrouvailles sont un moment d'émotion complexe. Il est difficile de retrouver l'intimité et les gestes de l'avant-guerre (105). Malgré tout, passées les premières perm', l'émotion est moins généralisée. La perm' favorise l'expression d'une « affectivité traditionnellement inexprimée » (106). Le père exprime ainsi ses sentiments pour les enfants.

Cela explique en partie pourquoi les permissions étaient si marquantes pour les enfants. La perm' ne révolutionne pas la figure paternelle, mais permet aux soldats de jouer un peu avec les enfants.

Les combattants sont exposés à la crainte d'être oublié. Le retour à l'arrière, malgré la durée du trajet, reste brutal, dans un « univers en décalage avec leur quotidien au front » (109), un moment de malaise *et* de bonheur exceptionnel. Cependant, les soldats sont ensuite très vite happés par la routine civile. Les activités individuelles sont pourtant essentielles pour sortir de « l'individualité niée par la vie frustrée et collective du front » (112). Surtout, la perm', c'est le retour d'un « ressort psychologique essentiel : la capacité de choix, reléguée au second plan au front » (112). On s'imagine souvent le permissionnaire comme un fêtard : en réalité, les ruraux participent massivement aux travaux agricoles, ce qui souligne les limites du remplacement des hommes par les femmes. Par ailleurs, la perm' montre « la continuité de rites socioculturels majeurs » (114) comme les mariages, les obsèques, avec, cependant, le bouleversement de l'ordre des générations. Noël et les repas en famille sont toujours présents. Le retour du « héros » est fêté par une foule de gens, ce qui donne, d'une part, l'impression au poilu d'être entouré, mais attire parfois aussi nombre d'indésirables curieux. C'est, à Paris, l'occasion pour les Parisiens de retrouver la sociabilité du voisinage : on se rend visite, on paie un coup.

Le temps des retrouvailles amoureuses

Les permissions permettent de combler la « pénurie affective et sexuelle » (118). Légendes noires et légendes dorées : celle des retrouvailles idylliques, ou celle des déchirements (adultère, violence). Comment trouver une femme en quelque jour de permission ? Les Parisiennes sont perçues comme froides et indifférentes au charme des combattants. Le nombre de mariages à Paris est corrélé avec le nombre de permission. On cherche aussi, parfois, à protéger une compagne en cas de décès. Mais il faut, pour cela, se marier vite, et les nouvelles cérémonies, courtes et devant un auditoire réduit, tranchent avec la tradition des mariages bourgeois.

La sexualité, elle, est centrée sur la frustration des hommes, sans qu'on connaisse bien celle des femmes. On souffre du manque de points de comparaison avec l'avant-guerre. Les retrouvailles sont parfois un moment de libération de l'amour sauvage, toujours marqué par la peur de l'impuissance. La guerre comme grande castratrice ne semble pas avoir tenu de la légende. Dure d'obtenir des informations fiables, y compris dans les pratiques homosexuelles. L'Etat lui, fait subir une forte propagande nataliste. On parle de la « classe 1935 » durant les premières permissions de 1915, qui fait rejouer la peur de la dépopulation face à l'Allemagne déjà bien ancré, et place la natalité du côté des « devoirs » du poilu. Cependant, les Parisiennes sont plus nombreuses à utiliser des méthodes de contrôle des naissances.

Au-delà, tout cela renvoie à la crainte de l'infidélité féminine, fermement ancrée. A l'avant, on pense que la débauche va grand train à l'arrière. On pense à l'intrigue du *Diable au corps*, paru en 1923. L'éclatement des couples est fréquent. Les hommes rentrent parfois pour trouver une serrure changée ou un appartement désert. En quelle mesure cela change-t-il de configurations plus classiques ? Sur 168 permissionnaires abandonnés par leur femme, 60 vont jusqu'à l'altercation physique. Mais c'est traditionnel, et « ne témoigne donc pas d'une 'brutalisation' des combattants » (133). L'opinion publique juge durement ces adultères féminins, et la justice acquitte même souvent les soldats qui se sont rendus coupables de meurtre. Les permissionnaires, eux, « se sentent assez largement déliés des impératifs de fidélité imposés aux femmes » (134).

Les œuvres de guerre, refuge des sans-famille

Les coloniaux et les hommes de régions envahies posent problème. Ils sont parfois réduits à mendier ou à dormir dehors, ce qui provoque un grand scandale. On crée donc un encadrement philanthropique. On cherche à créer du lien social, et à ce que les soldats, en affichant la liste des présents

dans telle ou telle œuvre, retrouvent leurs proches parfois en exil. Les centres, comme celui des Parrains de Reuilly, accueillent ainsi des milliers d'hommes.

Chapitre 4 – Faire la noce à Paris

La découverte des loisirs : cinémas et lieux de spectacle

En dehors des élites, la société française « ne connaissait pas l'oisiveté » (143). La perm' est une occasion inédite de disposer de son temps. L'industrie du spectacle, qui entre en crise avec la mobilisation, reprend du poil de la bête avec les permissionnaires, à partir de l'été 1915. On applique des demi-tarifs aux soldats. Il y a de belles contradictions : les soldats critiquent l'arrière frivole, mais sont les premiers consommateurs de loisirs. Les cinémas sont très fréquentés (144) et les soldats ne se gênent pas pour critiquer les « films de tranchées ». Les comédies musicales sont appréciées. Charlot est la coqueluche.

Les élites et la police sont inquiètes de se voir besoin d'oublier des soldats, et cherche à encadrer les loisirs de manière rationnelle, dans une morale hygiéniste encore très présente. C'est un échec.

Un recours massif à la prostitution

Les prostitués ont massivement suivi les soldats dans la zone des armées en 1914. Mais avec les permissions, la situation change. Les gares deviennent des endroits privilégiés, Gare de l'Est et du Nord. Les clients et femmes sont parfois surpris en pleine action sous un porche. Une rafle qui a lieu à l'été 1915 à Poissonnière aboutit ainsi à l'arrestation de 700 prostitués. En banlieue, la prostitution à domicile prend une grande ampleur. Les 6 000 prostitués inscrites à la Préfecture ne suffisent pas. On voit, en lisant les « mains courantes », la dégradation de la situation de la femme. Le prix d'une passe tombe à 1,5 franc. Les soldats se font parfois « entôlés » (volés). Cela ne change pas beaucoup de l'avant guerre, mais on voit la prostitution comme une atteinte à l'image de l'armée. Les prostitués rejoignent « la cohorte des profiteurs de guerre » (153). Le discours médical est bien présent. Seul 3% des soldats, pourtant, étaient contaminés par une IST, contre 5% pour les Britanniques.

Cafés, débits et restaurants parisiens

33 000 cafés et débits existent à Paris au début de la guerre. Comme l'industrie du spectacle, ils sont très touchés par le départ des hommes et veulent capter le « marché prometteur des permissionnaires » (157). Pour l'armée, la santé des soldats compte moins que l'image de l'armée. Comment contrôler à l'arrière, alors que « l'alcool (...) coule à flots au front » (158) ? Les civils, eux, consomment moins. Un repas au restaurant coûte entre 9 et 10 francs.

Chapitre 5 – La rue parisienne, un espace de médiation sociale

Le tribunal de la rue

Le permissionnaire devient une nouvelle figure de la rue. Il est très visible et matérialise la guerre à l'arrière, sous la forme, souvent, d'une troupe bruyante. Ils attirent souvent la sympathie. Le permissionnaire se joue souvent de l'autorité du policier, et la foule prend souvent le parti du soldat contre le policier. En cas d'arrestation, la foule s'interpose souvent. Ce soutien de la foule n'est cependant pas systématique ou inconditionnel. Les soldats se considèrent, d'autre part, comme l'avant-garde de la chasse aux « embusqués » (165). 300 lettres par jour parviennent à la police pour dénoncer des embusqués. Cela

montre la « crise sociale aiguë » que représente la guerre. La relation avec les hommes de l'arrière n'est pas simple. Les soldats n'hésitent pas à demander les papiers militaires. Les soldats utilisent leur capital : ils demandent des verres et des cigarettes, fument dans le métro, dépassent les bornes. Ils rechignent à rentrer dans le rang de la discipline militaire. Face à un officier qui leur reproche de ne pas saluer, des soldats répondent : « Nous ne saluons que les morts, à Verdun » (168).

Des relations ambivalentes avec les Parisiens

La part des femmes dans l'espace parisien a évidemment augmenté : elles sont plus nombreuses, et plus visibles. Il y a les femmes, d'un côté, qui sont mariées. Et de l'autre, les célibataires. Les tensions sont fortes, et les soldats ne sont pas loin de trouver banal le « droit de cuissage » (170). Mais cela relève aussi de pratiques d'avant-guerre. Il y a une « polarisation accrue des deux sphères » (171).

Une fraternité limitée avec les alliés

Les relations intercommunautaires restent rares. Les coloniaux sont tenus à l'écart. Les préjugés racistes sont forts. Quand un bruit court qu'un Kabyle aurait tué un soldat, il faut 600 hommes pour protéger les Algériens. Il y a une rivalité sexuelle aussi : elle est avérée dans le cas des soldats alliés, fantasmés dans le cas des coloniaux. Les alliés touchent plus d'argent ; et les soldats fantasment sur les « hommes de couleur ». Les Américains, d'ailleurs, jugent très durement les liens entre Parisiennes et Noirs.

Chapitre 6 – Des permissionnaires indisciplinés

La profonde aspiration des combattants à la liberté contredit l'envie de l'armée d'obtenir un comportement exemplaire de la part des soldats. La tenue, en réalité, se relâche rapidement. Les soldats doivent pourtant le salut à leur supérieur. Or, le manque de respect hiérarchique se généralise. La rigidité des officiers de l'arrière est à l'origine de nombreuses tensions. Globalement, les soldats ont « le sentiment d'être au-dessus des lois » (179) avec un réel « esprit de désobéissance » (180). La pauvreté du soldat, par ailleurs, l'amène à utiliser son aura pour maximaliser ses profits. Ils utilisent parfois leurs armes, demandent de l'argent, cherchent à faire payer les civils.

Le policier représente une forme d'ennemi intérieur. Cela peut aller d'une vraie scène de Guignol à des événements plus violents, mais malgré la circulation massive d'armes, elles sont très peu utilisées. Les policiers, quant à eux, cherchent souvent, à travers un certain paternalisme, à ne pas être trop rigoureux envers les soldats. Des bavures existent cependant (188). En quoi tout cela diffère-t-il de l'avant guerre ? « ... l'historiographie du premier conflit mondial a souvent détaché l'événement guerrier de la longue durée » (189). La comparaison avec l'avant-guerre nous livre un résultat différent : « Ces comportements ne relèvent donc pas d'une violence extrême ou meurtrière qui témoignerait d'une 'brutalisation' » (190).

Enfin, une des insubordinations reste la désertion, le non-retour au front. Christoph Jahr les a étudiés pour les armées allemandes et britanniques. Les chiffres, côté français, sont difficiles à obtenir. D'autant qu'on est considéré comme déserteur dès deux jours d'absence. Les combattants essaient toujours de ne pas tomber dans la catégorie de déserteur. On les arrête souvent dans le Nord et l'Est de Paris, et ils sont souvent à la recherche de revenus. Le déserteur a un âge relativement élevé, de 27 ans et peut compter sur les complicités populaires. Les frères et sœurs aident ; les parents, moins. La désertion induit donc souvent une rupture familiale : les déserteurs arrêtés sont souvent seuls. Ils changent d'emploi pour ne pas montrer qu'ils ne sont pas retournés au front. Ils utilisent aussi parfois les faux papiers, un faux livret (imprimé ou volé) coûte entre 100 et 150 euros. L'implication des réseaux pacifistes est marginale (203). Pour les soldats, la désertion n'est rien d'autre qu'une « permission sauvage » (204).

Parfois, le cafard, ou l'envie de rester avec ses proches, poussent à ne pas repartir. Les raisons de santé sont aussi fréquentes.

Chapitre 7 – La permission, un ressort essentiel du moral

Les soldats étaient affligés de « nostalgie », « mal du pays » et autres troubles nerveux. Les soldats cherchent à reproduire, surtout chez les ruraux, les structures sociales nombreuses qui les entouraient. Le moral flanche souvent : les soldats passent plus de temps à attendre la perm' qu'à en profiter. Le fléchissement de 1916 est perceptible.

Surtout, la permission est ambiguë, car elle « fonctionne comme un substitut la paix, dont l'attente a peu à peu remplacé celle de la victoire » (215). Car les permissions « entérinent la prolongation de la guerre » (216) et « signent la perte des illusions d'une paix prochaine » (216). La permission est une obsession pour les soldats. « Nous y rêvons la nuit, nous y pensons le jour », dit une chanson. C'est en même temps un point d'ancrage des projets familiaux, et de l'envie de s'amuser. Par ailleurs, c'est au moment de la perm', qu'on parle de vie et de mort. La hantise de se faire tuer renaît avant la perm', qui est perçue comme un « brevet de vie » (221). Souvent, cette parenthèse du front est vécue comme une hallucination, et garde une dimension morbide. L'attente du départ est terrible, provoquant des sentiments contradictoires et violents. Jusqu'en octobre 1916, on ne part que si les autres reviennent : c'est un moyen, pour l'armée, d'éviter les désertions via le sentiment d'abnégation. Malgré l'ambivalence des sentiments, la perm' permet de donner aux hommes un objectif personnel à court terme, dans une logique « de survie émotionnelle, trait universel des individus en situation de crise » (227).

Chapitre 8 – La permission entre identité civile et combattante

Emotionnellement, l'aller-retour est complexe. L'après-coup est dur sur le plan affectif. La culpabilité n'est jamais loin, au moment du départ. A peine débarqué à Paris, le « sablier se renverse » (231) et le temps file. La moitié de la permission est parfois hantée par les horreurs du front, l'autre moitié par le « cafard ». Un soldat conclut : « j'ai salopé ma permission » (232). Les retours au front sont parfois brusques.

C'est pourquoi la communauté combattante met en place des rituels, des rites de passage, pour atténuer le défi que représentent ces allers retours pour la « cohésion du groupe » (235). Au départ, les soldats se lavent, se rasent, essayent de récupérer « nos visages de l'arrière » (236). Celui qui part paie son coup. Pour le retour, on inverse : un cérémonial d'accueil et d'échange permet de juguler le « cafard » du retour, de manière plus codifiée qu'au départ, avec des actes de rachat nombreux. On échange des nouvelles, et le permissionnaire doit en avoir de bonne. « Raconte-nous encore ta permission », titre *Le Petit parisien*. Les permissions défient et structurent donc les solidarités combattantes.

Le permissionnaire est un « commis-voyageur » (239). Il transporte, du front vers l'arrière et de l'arrière vers le front, de nombreuses marchandises : les souvenirs de guerre, les bagues de tranchées, mais aussi des armes et des munitions, qui font l'objet d'un véritable trafic. Mais ils échangent aussi des informations, les civils bombardant souvent les soldats de question, ou regardant les photos qu'ils ont réalisées, malgré l'interdiction des appareils photos (242). Mais même-là, l'autocensure existe, et les soldats cachent parfois leur détresse. Des réseaux se tissent : on rend visite à la famille des camarades, décédés ou vivants. Les sociabilités locales restent un moteur important du moral.

Chapitre 9 – Des représentations complexes

L'arrivée des permissionnaires « révolutionne l'économie de la parole à l'arrière, qui était depuis l'été 1914 le principal espace de production des représentations de la société français en guerre » (247). Paris reste au centre de ses représentations. « Le système de représentations manichéen des débuts de la

guerre se retrouve dans le concept de 'culture de guerre', défini par Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, dont la démonstration repose sur des représentations essentiellement produites à l'arrière » (248). On peut interroger 102 journaux du front et 13 romans de guerre, un millier de cartes postales et 70 pièces de théâtre. Le permissionnaire a un intérêt narratif, car il rend possible « la rencontre du front et de l'arrière » (248). A partir de 1915, un « récit direct de l'expérience de guerre est possible » (249). La confrontation est un moment critique de confrontation entre les discours construits et la réalité.

Les productions de l'arrière sont, sans surprise, « héroïque et patriotique » (250). Les soldats s'emploient à dénoncer les lieux communs des productions « civiles », comme la dramatisation de l'expérience. *L'Echo des marmites* somme le Poilu de « obéir rigoureusement au portrait qu'ont tracé de (toi) les quotidiens » (251). Les permissionnaires sont souvent présentés comme très discrets sur leurs expériences. Souvent, ils dénoncent surtout que les civils ne les écoutent pas et se drapent dans un silence méprisant face aux bavardages des civils. Mais il s'agit surtout de profiter de la perm' au maximum, en ne passant pas son temps à parler du front. Le terme « Poilu » commence par être utilisé à l'arrière à l'hiver 1914, et contamine le front au printemps 1915. On peint le soldat retourné à l'état de nature. Le soldat, quand il revient à Paris, devient une des « figures populaires des rues parisiennes, telles le ramoneur ou la grisette » (256). On perçoit le permissionnaire comme un sauvage, qui pue et boit. Les combattants, eux, n'apprécient que moyennement. S'ils assument le caractère frustré et l'argot, ils se sentent floués par l'allure bestiale qu'on leur associe. On oppose l'héroïsme du combattant au contre-type de l'embusqué. Si l'arrière a souvent l'impression d'accueillir les Poilus comme des rois, les soldats sont plus nuancés : ni héros, ni tire-au-flanc, l'un d'eux appellent à être considérés comme « modestes ouvriers d'une victoire » (266).

Surtout, les soldats essaient de sortir des apparences : les civils raffolent de signes extérieurs, comme décoration, blessure ou uniforme déchiré ; les soldats, eux, pensent que le « sacrifice combattant reste souvent invisible » (267). Les soldats prennent de plus en plus de distance avec les décorations. La blessure, de même, est souvent une incompréhension : « vous n'êtes pas blessé ? » sonne alors comme un reproche aux oreilles des permissionnaires. Les soldats accusent souvent les civils d'égoïsme ; mais ce regard est tributaire, lui aussi, des mythologies préexistantes.

Conclusion

« L'importance des permissions dans l'endurance des sociétés en guerre est manifeste » (290). La perm' pose la question de la rétribution du sacrifice combattant et sa relégation sociale et économique. Transgresser, dans ce cadre, est une manière de renflouer une estime de soi mise à mal « par la place effective que la société en guerre fait aux combattants » (292). Il s'agit d'un bras de fer. Les soldats cherchent alors à occuper sur le terrain symbolique « une place qu'ils ne peuvent avoir ailleurs » (292).